

COMMUNE DE CIRON-



LA LANTERNE

N°72-DECEMBRE 2017

Les vœux du Conseil Municipal

L'année 2017 s'achève dans l'allégresse des fêtes de Noël. Qu'il est bon de se réunir en famille, d'avoir, le plaisir d'offrir et la joie de recevoir et puis 2018 sera là, et nous la fêterons comme il se doit.

Avant ces instants festifs, c'est le moment de faire le point sur l'année et de retenir les faits importants de 2017.

D'abord, une pensée émue pour les cironnaises et les cironnais qui nous ont quittés, elles et ils étaient nos proches et nos amis.

Saluons et souhaitons la bienvenue à ceux qui sont arrivés, les nouveaux nés : Félicien, Lyloo, Perrine, Emma et également les familles qui ont décidées de venir résider dans notre commune.

Au niveau national, 2017 a été une année d'élections. Nous avons élu un nouveau président, Emmanuel Macron et une nouvelle majorité à l'assemblée nationale.

Suite à ces élections, de nombreuses réformes ont été engagées, d'autres vont l'être pour faire face aux nombreux défis qui doit relever notre pays.

Nous devons souhaiter que les actions du nouveau gouvernement réussissent, pour le bien de la France.

Au niveau de notre commune, le conseil municipal a essayé d'œuvrer pour le bien de tous, d'entretenir un esprit d'amitié et de convivialité.

Pour cela, il a bénéficié de l'aide des associations de notre commune qui par leurs multiples activités font de Ciron, un village animé et très vivant.

Voici l'année 2018 qui arrive. Que nous réserve-t-elle, difficile de le dire : incertitudes, d'autres surprises ?

Nous devons garder la confiance et faire quelques souhaits.

Que la vie à Ciron continue dans le calme et la tranquillité

Que chacun réalise au mieux ses projets

Que les jeunes réussissent dans leurs études et leur travail et envisagent l'avenir avec confiance

Le conseil municipal, vous souhaite de bonnes fêtes, une très bonne santé et bonne et heureuse année 2018 avec beaucoup de joie et de bonheur dans vos cœurs et votre vie



Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 20 janvier 2018 à 18 heures

Salle Gérard LERAT



ETAT CIVIL

ETAT CIVIL



Naissances :

Perrine GIARD	née le 30 septembre	Le Blanc
Emma CHASSIN	née le 24 octobre	Le Blanc

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

Mariage :

BABAUD Nicolas et COUBARD Sonia le 27 novembre

Félicitations aux jeunes mariés.

Décès :

Jean Claude LEPAGE	le 23 juillet	à Ciron
Laurent RIPPEL	le 20 juillet	à Châteauroux
Huguette DELAUNAY	le 08 octobre	à La Riche
Odette QUILLON	le 17 octobre	à Le Blanc
Jeanne BECAVIN	le 14 décembre	à le Blanc

Inhumations :

Solange VAN MAERCKEN	le 01 juillet	venant de Le Blanc
Renée PIAT	le 07 décembre	venant de le Blanc

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

Informations

Garderie Périscolaire

A compter du 08 janvier 2018, la garderie périscolaire est transférée au CLSH situé à Ciron 57b route nationale (derrière la salle des fêtes).

Les horaires sont les suivants : 7h30 à 9h et de 16h15 à 18h30

Fermeture de la mairie

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 02 au 04 janvier inclus

En cas d'urgence s'adresser au maire ou aux adjoints

Maisons Fleuries 2017

Palmarès 2017 du Conseil Départemental

1 ^{ère} catégorie	1 ^{er} prix	ALAPHILIPPE Jannine
(Maison avec jardin)		CARDON Pascal
		DEFEZ Gérard

Exposition 14/18

La préparation de l'exposition pour le centième anniversaire de la fin de la guerre 14-18 avance bien afin de pouvoir être présentée en novembre 2018.

La petite équipe qui y travaille assidument a déjà réuni de sérieuses informations sur les morts de la commune pendant cette terrible guerre. Leur courte vie donnée à leur pays, sera ainsi rappelée à nos mémoires.

Si vous avez en votre possession des objets ou documents qui pourraient enrichir cette exposition, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Pique-nique du CCAS

En été, le CCAS a pris la bonne habitude d'organiser un pique-nique sur l'aire en face du château de Romefort. Cette année, par une belle journée ensoleillée, une quarantaine de personnes, certaines en famille ont profité de ce moment champêtre et très convivial.

Après un apéritif offert, chacun a sorti son repas du panier, n'hésitant pas à partager les spécialités des uns et des autres.

Promenade, jeux divers, bavardages ont occupé ce bel après-midi.

Propriétaires, habitez mieux !

Profitez des aides financières du P.I.G Efficacité énergétique pour réaliser des travaux d'économie d'énergie dans votre logement, ou de remise aux normes de confort....

Depuis 2011, **l'Etat a lancé un vaste chantier, le programme « Habiter Mieux »** destiné à inciter les propriétaires à rendre leur logement moins énergivore...L'Agence Nationale de l'Habitat finance ainsi les travaux d'économie d'énergie offrant aux propriétaires plus de confort tout en dépensant moins !



Vous habitez sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne ou du Pays Val de Creuse Val d'Anglin ?



Votre territoire a lancé la mise en place du **PIG EE** en octobre 2013 qui a déjà permis à **345 propriétaires** de bénéficier d'aides exceptionnelles pour financer une partie de leurs travaux !

Le dispositif du PIG EE est prolongé jusqu'en septembre 2018 !

Plus de 5,5 millions de travaux sur lesquels **2, 8 millions d'euros de subventions** ont déjà été accordés aux propriétaires !

Renseignez vous au 02.54.07.01.08

Une équipe est à votre disposition ! **SOLIHA INDRE 24 rue de Provence 36000 CHATEAUROUX**
Mail : contact.indre@solih.fr

➤ **Le PIG EE, c'est un accompagnement personnalisé gratuit pour vos travaux !**

- ✓ Des conseils techniques indépendants à domicile pour définir avec vous le programme de travaux le plus performant ;
- ✓ Une évaluation thermique pour s'assurer du financement du projet ;
- ✓ Une assistance administrative et technique pour la constitution et le suivi de vos demandes de subventions.

➤ **Le PIG EE, ce sont des aides financières significatives pour vos travaux !**

- ✓ Des plafonds de ressources à respecter pour les propriétaires occupants (voir tableau)
- ✓ 35% ou 50% de subvention de l'Anah sur un montant de travaux pouvant aller jusqu'à 20 000€ selon le gain énergétique atteint (50 000€ si le logement est techniquement insalubre) ;
- ✓ En complément, une aide de solidarité écologique de l'Etat pouvant aller jusqu'à 2000€
- ✓ Des aides des caisses de retraite, le cas échéant...
- ✓ Un micro-crédit habitat proposé aux ménages les plus modestes.

Nombre de personnes composant le ménage	Plafond de ressource à respecter pour 2017 (*)
1	18 409€
2	26 923€
3	32 377€
4	37 826€
5	43 297€
Par personne supplémentaire	+5 454€ (* Revenu fiscal de référence)

Jusqu'à 80% d'aides (aides cumulées)

➤ **Les aides du PIG EE sont cumulables avec le crédit d'impôt et l'éco PTZ Habiter Mieux :**

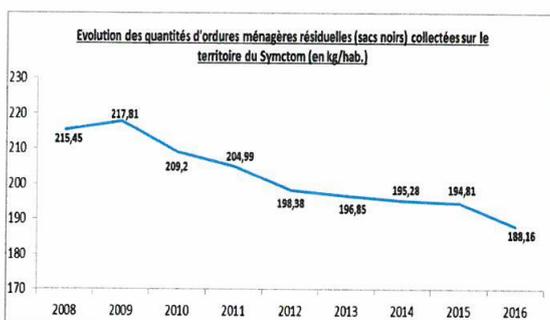
- ✓ Par contre, elles ne sont pas cumulables avec les « primes énergie » que proposent certaines entreprises ayant des accords avec des distributeurs d'énergie ou les grandes enseignes alimentaires comme Leclerc, Carrefour et Auchan...



Du côté de nos déchets

Ce qu'il faut retenir de l'année 2017

Diminution des déchets enfouis



Depuis l'année 2009, les quantités de sacs noirs diminuent constamment. Ce constat encourageant est le fruit de la mise en place de nouvelles filières de valorisations (textiles, déchets d'équipements électriques et électroniques, capsules, CD, ...), mais également du Programme Local de Prévention des Déchets qui a permis, via des actions comme le compostage individuel et collectif, de limiter sensiblement les volumes de déchets destinés à l'enfouissement.

Notons également que les encombrants de déchèteries, eux aussi emmenés à l'enfouissement, ont diminué de plus de la moitié entre 2010 et 2016, passant de 1877 à 802 tonnes par an.

Des nouvelles du centre de tri

Le 2 décembre 2016 un incendie s'est déclaré sur la chaîne de tri du centre de Le Blanc et a détruit une partie des installations. L'activité de tri est depuis délocalisée vers le centre de Sillars, géré par le Simer, à proximité de Montmorillon.

Le Symctom réalise actuellement des études technico-économiques concernant l'avenir du site avec soit la reconstruction d'une chaîne de tri pour les emballages ménagers, soit la mise en place d'une activité nouvelle, toujours dans le domaine des déchets, qui reste à définir en fonction de son intérêt social, économique et écologique.



Vue intérieure du centre de tri après l'incendie

25 %

C'est la quantité des erreurs de tri retrouvées dans nos sacs jaunes !

Les actions de sensibilisation menées par les services de la collectivité ont permis de réduire les refus de tri de 35 à 25 % en un an. Il reste cependant de gros efforts à faire pour améliorer la qualité du tri. Les erreurs constatées portent essentiellement sur le verre, le papier et les déchets qui devraient être déposés en déchèteries.

Renouvellement du matériel

Un nouveau camion porteur a été livré au mois de mars. Ce véhicule permet le transfert des caissons de déchèteries ainsi que des sacs noirs vers le site d'enfouissement de Châtillon-sur-Indre :



69 525

C'est le nombre de dépôts recensés en 2016 sur les cinq déchèteries du Symctom.

Un doute, une question ?

N'hésitez pas, appelez les services du Symctom ou consultez notre site

internet (www.symctomleblanc.fr) !

☎ 02 54 28 12 00 ☎ 02 54 28 12 03 ✉ centredetriblanc@orange.fr

La Lettre du PLUi

Novembre 2017



- **Un PLUi, qu'est-ce que c'est?**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme réalisé à l'échelle des 28 communes de la communauté de communes Brenne-Val de Creuse. Le PLUi :

- étudie le fonctionnement du territoire pour en dégager les enjeux d'évolution à 10-15 ans,
- construit un projet de développement s'appuyant sur les spécificités du territoire tout en respectant les politiques nationales et territoriales d'aménagement,
- traduit le projet arrêté et validé par les élus en règles d'utilisation des sols.

- **Pourquoi un PLUi ?**

Une recherche de cohérence...

Au sein du territoire, certaines communes sont dotées de documents d'urbanisme réalisés à des époques différentes, sous un cadre législatif différent et rendant difficile une harmonisation de la politique d'aménagement du territoire par la Communauté de Communes.

... avec un cadre réglementaire à respecter.

Différentes lois et réglementations se sont succédées depuis les années 2000 en matière d'urbanisme et d'environnement :

- Les lois portant Engagement National pour l'Environnement dites « Grenelle » de 2009 et 2010 ont introduit la notion de développement durable.
- La Loi ALUR (Loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) de 2014 a eu pour conséquence de rendre les Plans d'Occupation des Sols (POS) caducs à compter du 1er janvier 2017 (sauf pour les collectivités ayant lancé une procédure d'élaboration de PLUi) afin d'encourager les collectivités à se lancer dans des documents d'urbanisme intercommunaux. Les documents d'urbanisme doivent désormais être calibrés au regard de besoins exprimés et ne plus proposer de surfaces constructibles démesurées sans tenir compte de l'environnement.

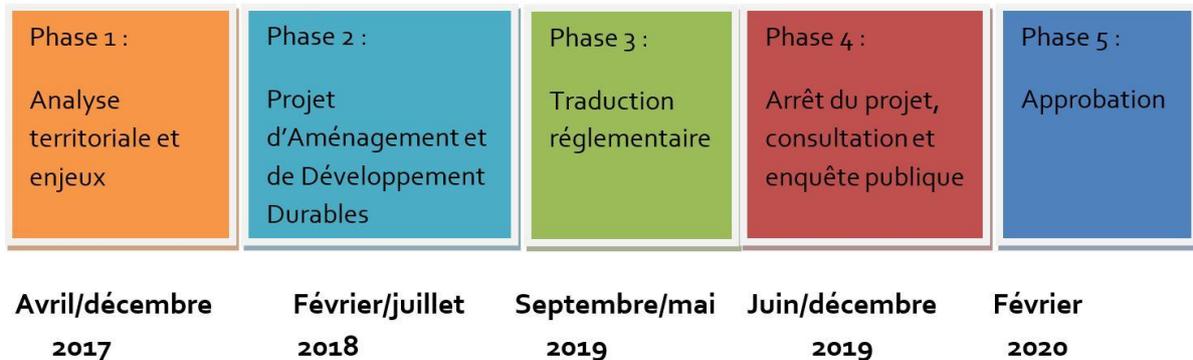
- **Avec et pour qui ?**

Le PLUi est un document d'urbanisme ayant pour vocation de satisfaire l'intérêt général. En s'engageant dans un PLUi, le territoire va se doter d'un outil à la fois stratégique et opérationnel. C'est un outil participatif qui a pour but que tout un chacun puisse aussi se saisir des enjeux d'évolution du territoire Brenne-Val de Creuse, apporter ses idées, faire part de ses projets.

- **Le PLUi, c'est pour quand ?**

L'élaboration d'un PLUi est une aventure au long court : il faut compter environ 3 ans entre les phases d'étude et de procédure administrative pour aboutir à l'approbation du document, soit une entrée en application prévue au printemps 2020.

D'ici là, les documents d'urbanisme en vigueur continuent de s'appliquer.



Participez à l'élaboration du PLUi !

Venez participer à la 1ère réunion publique de présentation du diagnostic du territoire qui aura lieu le :

Jeudi 11 janvier à 18h30 au Moulin de la Filature du Blanc

Vous pouvez aussi vous exprimer...

- *Via les registres d'observation mis à disposition dans chaque mairie*

- *en envoyant un courrier à la Communauté de Communes*

**Tenez-vous informés et participez en consultant la page du PLUi
www.urban-ism.fr/plui-ccbvc**

Communauté de communes Brenne-Val de Creuse - Mission PLU intercommunal
16, rue Villebois Mareuil 36300 LE BLANC



Les Travaux du Conseil

2^{èm} semestre 2017

Séance du 24 août

- *Remboursement de caution*

Au vu de l'état des lieux sortant, le conseil décide de rembourser la caution à M et Mme Doucet d'un montant de 670€.

- *DCE Rénovation éclairage public*

Le conseil municipal accepte le Dossier de Consultation des Entreprises préparé par le bureau d'études DB et concernant la rénovation de l'éclairage public de Ciron et Scoury.

- *Fonds d'aide aux jeunes en difficulté*

La commune participera financièrement au dispositif du Fonds d'aide aux jeunes en difficulté sur la base de 0.70€ par jeune de Ciron de 18 à 25 ans.

Séance du 28 septembre

- *Demande de subvention dans la cadre du TEPCV*

Le conseil décide de déposer une demande de subvention à la Région dans le cadre du TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) pour la rénovation thermique de deux logements communaux.

- *FAR 2018*

Une demande de subvention est déposée auprès du Département pour les travaux de changement de bordures et caniveaux dans la traversée du bourg de Ciron suite à l'enfouissement des réseaux. Les travaux sont estimés à 124304€HT, la subvention du département à 14 380€.

- *IRMA secours*

Le conseil décide de participer à l'élan de solidarité envers les communes sinistrées suite au passage d'IRMA. Il décide le versement d'une aide financière exceptionnelle de 70€ à chacun des trois organismes suivants : Fondation de France, Croix Rouge et Secours Populaire.

- *Location du logement 2 rue de l'Eglise St Georges*

Le logement est loué à compter du 14 octobre 2017 à Mme et M Markovits Francine et Nicolas pour un loyer de 650€ et une caution de 650€.

Séance du 23 novembre

- *Arrêt mandat gestion SCALIS*

Le conseil décide de reprendre la gestion des 2 logements situés impasse de la gare à CIRON. Il dénonce la convention signée avec la SCALIS à compter du 31 mai 2018.

- *Renouvellement Eclairage public*

L'entreprise Labrux étant la seule à avoir répondu à l'appel d'offre concernant le renouvellement de l'éclairage public de Ciron et Scoury, le conseil municipal retient son offre pour un montant total de travaux de 153 024.61€HT.

- *Renouvellement contrat Mme Brunet Ludivine*

Le contrat de Mme BRUNET est arrivé à échéance le 31 août 2017. Le conseil décide de créer un emploi permanent à temps non complet pour une durée de 3 ans à raison de 15 heures par semaine.

- *Modification des statuts CDC Brenne Val de Creuse*

La modification des statuts de la CDC est nécessaire pour répondre à la loi en intégrant la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et pour lui permettre de bénéficier en 2018 d'une dotation globale de fonctionnement bonifiée en intégrant 2 nouvelles compétences.

Les nouvelles compétences sont donc :

- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- politique de la ville: élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositions locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat-ville.

- *Tarifs assainissement à compter de janvier 2018*

Redevance annuelle :

Part fixe	76,50€HT
Part proportionnelle aux m ³ consommés	
1 à 300m ³	0,99€HT
Au-delà de 300m ³	0,42€HT

Nouveau branchement au réseau public existant

Jusqu'à une distance de 5 mètres du réseau existant

Prix forfaitaire 551€

Au-delà de 5 mètres de tranchées

11,00€ le mètre linéaire

Participation pour l'Assainissement Collectif 424,00€

- *Bien en état d'abandon manifeste- poursuite de la procédure*

La procédure d'état d'abandon manifeste pour la parcelle AL n°30 située à Scoury rue du haut village est arrivée à échéance. Aucun héritier n'a souhaité reprendre le bâtiment.

Le conseil reconnaît la parcelle en état d'abandon manifeste et autorise la maire à poursuivre la procédure d'expropriation dans le but de réaliser un espace public.

- Définition de l'intérêt communautaire :

L'intérêt communautaire est défini de la façon suivante :

Précisions sur l'intérêt communautaire

EN MATIERE D'AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

En matière de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire, est d'intérêt communautaire toute nouvelle zone d'aménagement concerté à vocation exclusivement économique.

POUR LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Pour le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire : sont d'intérêt communautaire, les projets représentant un intérêt stratégique susceptibles de renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire de la communauté de communes. La Communauté de Communes n'apportera pas son soutien financier à des actions ayant un caractère strictement communal.

POUR LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LE SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE

Sont d'intérêt communautaire :

- les opérations collectives couvrant tout l'espace communautaire ou ayant pour le moins un impact sur plusieurs communes en faveur de l'utilisation et de la valorisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie,
- les opérations collectives, de portée communautaire, de sensibilisation et d'éducation aux enjeux du développement durable,
- les acquisitions de matériels mis en commun ayant pour objectif la protection et la mise en valeur de l'environnement,
- la mise en œuvre des orientations issues de la charte du PNR Brenne, couvrant l'ensemble du périmètre communautaire ou qui ont pour le moins un impact sur plusieurs communes,
- la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production d'électricité photovoltaïque sur les parcelles et bâtiments propriété de la communauté de communes, et revente de l'électricité produite.
- la construction, l'entretien et l'exploitation d'équipements de production de chaleur issue de la biomasse et éventuellement revente de la chaleur produite.

POUR LA POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL ET LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES DEFAVORISEES

Pour la Politique du logement social d'intérêt communautaire : Politique de rénovation de l'habitat à caractère social dans le cadre strict de la « politique Cœurs de village » telle que définie par le règlement de la Région Centre Val de Loire pour le soutien financier aux collectivités, pour des bâtiments dont la communauté de communes est propriétaire.

Pour les actions en faveur des personnes défavorisées : Réflexion et accompagnement en faveur de l'amélioration de l'habitat dans le cadre des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des Programmes d'Intérêt Général (PIG), pour la résorption de l'habitat indigne.

POUR LA CONSTRUCTION, L'ENTRETIEN ET LE FONCTIONNEMENT D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET D'EQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE ET ELEMENTAIRE

Pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements culturels et sportifs sont d'intérêt communautaire les équipements annexés aux statuts, selon une liste arrêtée par le Conseil Communautaire, validée par délibération des Conseils Municipaux selon la règle de la majorité qualifiée.

Pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, la compétence est exercée en totalité par la Communauté de Communes et est étendue aux services périscolaires (cantines, garderies, ...) et au fonctionnement lié à la scolarisation des enfants du primaire et maternelle (fournitures scolaires, cantines, garderies et activités périscolaires) pour la totalité des enfants domiciliés sur son territoire.

POUR LA CREATION, L'AMENAGEMENT ET L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Pour la création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, sont d'intérêt communautaire :

- les voies, dessertes et parkings créés pour accompagner la réalisation par la Communauté de Communes dans le cadre de ses compétences, de projets d'intérêt communautaire d'ordre économique, touristique, culturel, éducatif ou sportif.
- les itinéraires dédiés à la circulation cycliste sur la « Voie Verte » créée sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée reliant Le Blanc à Thenay, Le Blanc à Mérigny et Le Blanc à Tournon-Saint-Martin.

POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE

Dans le cadre de la politique de la ville, est d'intérêt communautaire, l'animation et la coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

Séance du 14 décembre

- Demande de subvention dans le cadre 1 commune, 2 logements

Le conseil décide de déposer une demande de subvention auprès du département pour aider à financer les travaux de rénovation thermique des 2 logements de la gare.

Les travaux et la maîtrise d'œuvre sont estimés à 100 000€HT. Le département finance à hauteur de 150€ maximum par m² soit une subvention espérée de 27000€

Les travaux de la Communauté de Communes Brenne Val de Creuse

www.cc-brennevaldecreuse.fr

Séance du 22 juin

- Contrat de ruralité

Le président fait un point sur la procédure, il donne lecture des projets retenus par les services de l'Etat pour être inscrits au contrat suite à la réunion en préfecture du 8 juin 2017.

Ces projets déposés par les communes ou la communauté de communes sont regroupés en 6 thèmes :

- Accès aux services et aux soins
- Revitalisation des centre-bourgs
- Attractivité économique du territoire
- Mobilités locales et accessibilité du territoire
- Transition écologique
- Cohésion sociale.

Pour notre commune les projets suivants ont été retenus :

-Réhabilitation de la cantine scolaire (dossier déposé par la CDC)

-Aménagement de la traverse du bourg de CIRON le long de la RD 951(dossier déposé par la commune)

-Création d'une unité de méthanisation (dossier déposé par la CDC)

Ces projets doivent être commencés avant 2020.

- Compétence GEMAPI

Le vice-président Alain Jacquet fait le point sur le dossier. Cette compétence s'inscrit dans la loi MAPTAM de 2016 (modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles).

Elle se décompose en 2 actions :

GEMA : gestion des milieux aquatiques

PI : protection des inondations

Cette compétence sera prise par la communauté de communes en janvier 2018, alors 3 possibilités s'offriront à la collectivité :

-conserver la compétence

-transférer cette compétence à un syndicat mixte

-déléguer cette compétence à un EPAGE (établissement public d'aménagement et de gestion des eaux ou à un EPTB (établissement public territorial de bassin)

Cette compétence se décline comme suit :

-aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydraulique

-entretien de cours d'eau, canal ou plan d'eau

-la défense contre les inondations

-la protection et la restauration des sites des écosystèmes aquatiques et des zones humides

L'entretien et la mise aux normes des seuils ne font pas partie de cette compétence et reste à la charge des propriétaires publics et privés.

Cette compétence pourra être financée par le budget propre de la CDC ou par une nouvelle taxe intitulée GEMAPI basée sur le foncier bâti.

Actuellement la CDC Brenne Val de Creuse est couverte par 2 bassins, la Creuse et l'Anglin. L'idée est de fusionner avec le syndicat intercommunal d'assainissement et de mise en valeur de la Brenne (SIAMVB) et le syndicat de l'Anglin pour créer un syndicat mixte qui prendrait la compétence.

- Divers

Le conseil communautaire :

- Autorise le président à clôturer le budget annexe liant la CDC à la société Labrux
- Approuve le bilan d'activité du budget « réseau de chaleur »
- Accepte la signature de convention avec les communes de Mézières en Brenne, Azay le Ferron et Martizay pour la lecture publique
- Décide de créer
 - Un poste d'adjoint technique à 28h
 - Un poste d'adjoint technique à 22h
 - Un poste de technicien principal de 1^{ère} classe à 35h

Séance du 25 septembre

- Installation des nouveaux délégués

Le président Claude Mériot rappelle que la composition du conseil communautaire a changé et que désormais il est de 43 membres (6 en plus au Blanc, 1 en moins à Pouligny St Pierre). Il procède donc à l'installation de mesdames Delaveau-Labrux Chantal, Moreau-Joannes

Véronique et messieurs Robin Wilfried, Perreard Alain, Perrot Olivier et Roy Pascal et informe que madame Rose Lherondel n'est plus conseillère communautaire pour Pouigny.

- Election du secrétaire

Suite au décès de monsieur Gérard Blanchard, il est nécessaire d'élire un nouveau secrétaire. Monsieur Frédéric Stervinou est élu avec 32 voix, monsieur Jean-Claude Prauly obtient 6 voix.

- Rentrée scolaire 2017-2018

Le vice-président Daniel Champigny indique que les effectifs sont en baisse sensible :

Rentrée 2015 : 1408 élèves

Rentrée 2016 : 1375 élèves

Rentrée 2017 : 1343 élèves

Soit une baisse de 65 élèves en 2 ans.

Sur la même période le RPI Ciron-Oulches ne perd qu'un élève de 58 à 57 élèves.

Concernant l'avenir des TAP et le retour ou non à la semaine des 4 jours, un questionnaire sera envoyé à toutes les familles au cours du 1^{er} trimestre et une décision sera prise pour la fin de l'année par le conseil communautaire.

De même une enquête aura lieu auprès des parents d'élèves du RPI Ciron-Oulches pour le transfert éventuel de la garderie périscolaire de Scoury à Ciron.

- Promotion touristique

Le vice-président Dominique Hervo rappelle que la compétence « promotion touristique » a été transférée à la CDC par la loi Notre au 1^{er} janvier 2017.

Une entente a été créée entre les 3 CDC : Brenne Val de Creuse, Marche Occitane Val d'Anglin et Cœur de Brenne pour la création d'un office de tourisme intercommunautaire.

Pour son financement une taxe de séjour est instituée à partir du 1^{er} janvier 2018 selon les tarifs suivants :

Catégories d'hébergements	Tarif par personne et par nuit
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.50 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	1.00 €

Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.60 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, emplacement dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0.60 €
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement	0.60 €
Meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0.60 €
Terrains de campings et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.30 €
Terrains de campings et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles y compris ceux en attente de classement ou sans classement et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0.20 €

- Actions économiques

Le vice-président Serge Denys

- informe le conseil que les travaux de la maison de santé pluridisciplinaires sont commencés
- fait part d'un projet de reprise d'une boulangerie à Tournon St Martin. Après débat le projet est adopté par 31 voix pour et 3 voix contre.

- Divers

Le conseil communautaire

- autorise le président à signer une convention avec la commune de Prissac pour intégrer le réseau Lecture publique.
- Valide les plans de mise en sécurité des multi-accueils et modifie en conséquence les règlements
- Demande le changement de régime de TVA pour la maison de santé. Cette opération sera intégrée dans le budget principal et sera donc soumis au FCTVA.

Séance du 09 novembre

- Rapport définitif de la chambre régionale des comptes

Le rapport fait l'objet d'une présentation et d'un débat sans vote au conseil communautaire. Le contrôle porte sur les années 2008 à 2016.

Il révèle dans sa note de synthèse une dégradation sensible de la situation financière alors que les produits de gestion présentent une progression annuelle de 3.6% celle des charges s'établit à 6.5%. Cet écart induit une érosion continue de l'autofinancement.

Le président Claude Mériot souligne que cela vient notamment de la baisse de la dotation générale de fonctionnement versée par l'Etat qui est passée de 837 821€ en 2010 à seulement 467 539€ en 2016 soit une diminution de 370282€.

A cette perte il convient d'ajouter le reste à charge pour la CDC de la mise en place de la réforme scolaire (TAP) qui est de 130 000€ par an.

Au final la CDC doit mettre en place 4 recommandations :

- Réduire significativement le nombre de budgets annexes en créant un budget annexe intitulé « Actions économiques »
- Elaborer un guide interne des achats
- Revoir le financement de la lecture publique au regard des transferts de compétences
- Mettre en place une procédure de suivi permettant de limiter les impayés de cantine.

Le président indique, concernant les impayés de cantine, que les retards de paiement sont importants et qu'une réflexion est en cours.

Le rapport complet peut être consulté sur le site de la communauté de communes

- Statuts et intérêt communautaire

Le président fait part au conseil d'un courrier de monsieur le Préfet indiquant qu'en 2018 pour avoir une dotation générale de fonctionnement bonifiée il est nécessaire qu'au 1^{er} janvier, la CDC exerce au moins 9 compétences sur une liste de 12 et que pour être comptabilisée, une compétence doit être exercée dans sa totalité.

Une modification des statuts est nécessaire ainsi qu'une nouvelle définition de l'intérêt communautaire.

3 compétences nouvelles sont ajoutées

- Gestion et entretien des milieux aquatiques et protection contre les inondations GEMAPI
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- politique de la ville: élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositions locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat-ville.

Les nouveaux statuts et les précisions sur l'intérêt communautaires sont adoptés, ils devront être ratifiés par les conseils municipaux avant le 15 décembre 2017.

- Actions économiques

Hôtel d'entreprises- ZI des Groges –Le Blanc

Le président informe le conseil que les entreprises pour les travaux, sont retenues.

Le montant des travaux est de 938113.14€

Rivarennnes –ZA

Le conseil autorise la cession de la dernière parcelle d'une superficie de 2291m² à M Mavelle au prix de 2€ le m²

- RIFSEEP (régime indemnitaire en fonction des sujétions, de l'expérience et de l'engagement professionnel)

Le nouveau régime indemnitaire sera mis en place à partir du 1^{er} janvier 2018 sans augmentation des primes et en conservant les modalités d'attribution existantes.

- Fonds de soutien à l'investissement 2017

Sur proposition du bureau, le conseil retient :

La commune de Lureuil pour 10 555€ pour des travaux de rénovation à la salle des fêtes et à la mairie.

La commune de St Civran pour 12 000€ pour des travaux de rénovation d'un immeuble

La commune de Preuilly la ville pour 12 000€ pour des travaux de rénovation de la salle des fêtes.

La commune de Sacierges St Martin pour 12 000€ pour l'achat d'un tracteur.

La commune de Chazelet pour 12 000€ pour la rénovation de l'église.

- RIP36

Pour la montée en débit : le RIP 36 a émis un titre de recette de 15011.61 pour 2017.

Depuis 2014, la communauté de communes a participé à hauteur de 160 990.59€ pour des opérations de montée en débit sur les sous répartiteurs de Concremiers, La Pérouille, Néons, Nuret, Oulches, Sacierges, Thenay et Tournon.

En complément de ces opérations, dans le cadre du schéma d'aménagement numérique du département, des opérations de raccordement à la fibre optique (FTTH) seront réalisées sur les communes de Le Blanc, Tournon, Pouligny (communes de plus de 1000 habitants).

Le montant des travaux est estimé à 6M€, le reste à charge pour la CDC sera de 480 000€. Les travaux sont prévus de 2018 à 2020.

- Loyers logement Rivarennnes

Le conseil communautaire fixe les loyers mensuels des logements sociaux de Rivarennnes comme suit :

Logement 1-T3	330€
Logement 2-T3	430€
Logement 3-T3	340€
Logement 4-T2	315€

- Multi-accueil de Thenay

Les entreprises sont retenues, début des travaux fin novembre pour un montant de 356 345,71€HT subventionné à 80%

- Office de tourisme intercommunautaire

Le conseil désigne comme membres titulaires :

Dominique Hervo, Annick Gombert, Claude Mériot

Comme membres suppléants

Erwan Rigollet Le Bihan, Jean Pierre Dareau et Marie Bossu

- Parc éolien de Vigoux

Le conseil communautaire se prononce favorablement pour la réalisation du projet par 35 voix pour et 2 absentions

Séance du 07 décembre

- Tarifs 2018

Le conseil a voté les tarifs 2018 pour :

Les cantines

Les garderies périscolaires

Le cipat

Les espaces loisirs

Les accueils de loisirs

Les tarifs sont consultables sur le site internet de la CDC.

- Rythmes scolaires

Après consultations des parents d'élèves, 66% sont favorables au retour à la semaine des 4 jours.

Le conseil communautaire émet un avis favorable au retour à la semaine des 4 jours à partir de la rentrée scolaire de septembre 2018.

Repas des anciens

Cette année le repas des anciens a eu lieu le dimanche 22 octobre et a réuni 80 personnes toujours heureuses de partager un moment ensemble. Ce temps convivial est précieux pour ces anciens avides de partager les nouvelles et les souvenirs.

Avant le repas, monsieur le Maire, après un mot d'accueil, a rappelé le souvenir de ceux qui nous ont quittés cette année.

Le déjeuner préparé par Soliage fut servi par 5 jeunes de la commune. Un grand merci pour leur sourire, leur bienveillance et leur dynamisme.

Le menu a été fort apprécié et l'après-midi s'est clôturé avec l'intervention de la chorale M'élodies Ciron et Oulches.

Les personnes ne pouvant se déplacer ont reçu un repas à domicile afin d'être associées par la pensée à ce temps convivial.



Téléthon

Les événements au profit du téléthon se sont déroulés en plusieurs étapes.

La première eut lieu le vendredi 13 octobre. Une marche nocturne à réuni une quarantaine de personnes pour un parcours de 8 km de Ciron à la Boissière et retour .Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez- vous.



Au retour un repas autour d'une assiette anglaise préparée par des bénévoles a rassasié les marcheurs et ceux qui les ont rejoints : 66 personnes en tout.



La deuxième étape eut lieu le samedi 2 décembre.

De nouveau une marche, cette fois dans le froid a rassemblé une vingtaine de courageux. Des jeux de société ont été organisés à la salle Armelle Vignes pour ceux qui le souhaitent puis ce fut le traditionnel lâcher de ballons. N'oublions pas la sympathique démonstration de Zumba.

Une vente de brioches a eu son succès. Les parents d'élèves ont vendu des sacs au profit du téléthon.

A l'issue de cette journée le repas traditionnel préparé par Caroline et Katia a rassemblé 120 personnes. Merci à elles pour ce temps consacré et la qualité des mets : la délicieuse tartiflette à fait l'unanimité. La soirée a été agréablement animée par la chorale M'elodies de Ciron et Oulches dirigée par Bernard et par les talents des jeunes de l'amicale sous la houlette de M Selleron et la bienveillance de son président M Beun.

Nous remercions chaleureusement les établissements PICHARD du Blanc qui a donné la salade et les pommes de terre ainsi que Super U pour ses remises sur nos achats.

Pour clôturer ces manifestations, un tournoi de bridge s'est déroulé le samedi 9 à Ciron.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces journées dans un élan de solidarité envers ceux qui sont malades et attendent l'avancée des recherches pour eux et tous ceux qui sont atteints ou seront atteints dans leur intégrité physique.

Votre dévouement a permis de récolter la somme de 2101€.

FETE DES VOISINS

La fête des voisins dans le haut de Scoury «cru» 2017 s'est déroulée le 08 septembre, pratiquement à un jour près avec l'année dernière.

Les familles de la rue du haut village, du vieux village et de l'extrémité de la route de Migné étaient conviées à se retrouver, météo oblige, dans la grange, chez Jacques et Annie.

Après un apéritif pris en commun, 15 convives ont partagé les différentes entrées et desserts sortis des sacs et paniers.

Petite nouveauté, Raymond a sorti le barbecue pour griller saucisses merguez et cuire les pommes de terre à la braise.

Merci à Annie, Raymond, Annie et Jacques pour avoir organisé cette soirée. La météo peu favorable cette année en a peut-être découragé certains mais les convives présents se sont retrouvés avec plaisir et ont passé un moment fort convivial qui a permis à tous de faire connaissance et à l'année prochaine!

Il est envisagé pour 2018 de l'organiser au mois de juin.



PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE

Ecole de CIRON, année scolaire 1942-1943.

La maîtresse était Madame Gendreau.



1er rang : Jacqueline Rodais, Jacqueline Trinquart, Nicole Vieillard, Claude Robin, Ginette Robert, Bernard Genet, Jean Dagois, Marcel Echevard, Daniel Mantonnier.

2ème rang : Jean Blanchard, Robert Simon, Jacques Gagnant, Robert Trinquart, Marie-Thérèse Laloge, Gisèle Martin, Françoise Aujean, Ginette Martin.



SCOURY
La Gare SNCF





Ci-dessus, le château de La Barre en 1921. Il fut dévasté par un incendie le 17 août 1923
La photo ci-après montre ce qu'il en reste aujourd'hui.



Grâce à la volonté des propriétaires, la base des murs est actuellement en cours de dégagement.
Auparavant, seule la tour était visible, une butte de terre recouvrant tout le reste.

DANS QUELLES CIRCONSTANCES CE CHATEAU A-T-IL PU ETRE TOTALEMENT DETRUIT PAR LE FEU DURANT L'ETE 1923 ?

Par chance, il subsiste un écrit de l'époque, rédigé par une personne qui y séjournait en villégiature durant son enfance : Louis CHEVIGNE. Avec émotion, il relatait les faits de la façon suivante :

"Un jour, ce fut le drame. J'étais alors à Vittel. L'on m'avait remis une lettre au moment de partir en promenade. Au cours d'une halte, peu après, je l'ouvris et, consterné, j'apprends que le château a brûlé en quelques instants et qu'il n'en reste que des ruines. C'était l'après-midi. Les domestiques hommes étaient en congé. Seule, la femme de chambre dans l'office du sous-sol se proposait de délayer de l'encaustique avec de l'essence. Qu'arriva-t-il exactement ? L'enquête n'a pas pu le révéler. Ce qui est certain, c'est que le bidon d'essence prit feu brutalement. Sous l'effet d'un courant d'air, les flammes s'engouffrèrent dans la tour de l'escalier, formant une cheminée, et atteignirent le cinquième étage du donjon, où les poutres et poutrelles en bois, bien sec depuis des siècles, flambèrent comme des allumettes. Du cinquième, le feu descendit rapidement au quatrième, puis au troisième, puis au second tandis que mon oncle de FORBIN et ses deux filles, alertés par les cris poussés par la femme de chambre (cause du sinistre), décrochaient précipitamment les tableaux du salon et les déposaient sur les pelouses. Entre temps, Marie courait prévenir sa grand-mère qui, atteinte de surdité, ne se doutait de rien. Alors, pendant que l'incendie atteignait le plafond du salon, réunis dans le parc, les yeux humides, ils assistèrent, navrés et impuissants, à l'écroulement des derniers planchers. En vingt minutes, tout fut consumé. C'était le 17 août 1923."

Nous exprimons notre vive reconnaissance à Monsieur Jean FUENTES, propriétaire du Château de La Barre, pour les archives qu'il a bien voulu mettre à notre disposition.

Bernard JACQUET. Ciron, décembre 2017.

Le S I A E P CIRON-OULCHES

Le SIAEP Ciron-Oulches plus communément appelé syndicat des eaux a été créé lors de la réunion du 14 décembre 1954, suite aux délibérations concordantes des communes de Ciron et Oulches.

Les membres du syndicat provisoire des eaux étaient :

Pour CIRON

M Touzet Victor,

M Vignes Henri

M Brouard Ernest

Suppléant M Bourreau Marc

Pour Oulches

M Couturier Louis

M Ballereau Emile

M Prot Georges

Suppléant : M Charrait Robert

Les deux communes s'engageaient alors à verser 25000 francs chacune pour le 1^{er} budget du syndicat provisoire, ce qui donnait

En dépenses	frais de bureau :	10000F	recettes	Ciron :	25000F
	Frais d'étude :	10000F		Oulches :	25000F
	Divers et imprévus :	5000F			
	Total :	50000F		total :	50 000F

Le projet de la première phase de travaux « captage » après étude était estimé à :

Dépenses		recettes	
Evaluation des travaux :	3 549 000frs	Emprunt :	2 500 000frs
Acquisition de la source :	600 000frs	subvention Etat :	2 500 000frs
Imprévus et honoraires :	851 000frs		
Total	5 000 000frs	total :	5 000 000frs

L'arrêté préfectoral du 225/05/1955 entérinait la création du syndicat définitif (SIAEP Ciron Oulches).

La nomination du fontainier André Robert était effective à partir du 1^{er} avril 1958.

Après plus de 10 ans des travaux conséquents de renouvellement et d'amélioration du réseau se sont succédés.

- au niveau de la station de pompage de la Fontaine St Martin :

Mise en place d'un système anti-intrusion :

3 295€HT

Mise en place du Périmètre de Protection imposée par la Loi (étude, Hydrogéologue, achat de terrain, publicité, clôture)

49 547€

Station vitesse variable

22 000€

- Local du forage

10 350

- <u>au niveau du réservoir</u>	
Réfection étanchéité	44 332€
Aménagement hydraulique	7 690€
Etanchéité du dôme	11 866€
- <u>au niveau des surpresseurs</u> , pompes à vitesse variable	22000€
- <u>extension du réseau</u>	
A CIRON : Lotissements des Vignes et des Varennes à Scoury, Zone d'activités	26 000€
- <u>renouvellement et renforcement de canalisations</u>	
A Cors	81 830€
A Oulches	47 277€
A Scoury	4 917€
- <u>raccordement du réservoir aux réseaux électriques et Télécom</u>	22 049€
- <u>remplacement de 2 bornes incendie</u>	5 394€
- <u>au niveau du logement du syndicat</u>	5 174€

Egalement d'autres travaux effectués en régie par le personnel du syndicat parfois aidé par les agents des 2 communes : chemin du ruisseau, chemin du cimetière à Oulches réparation de réseau sur Ciron et Oulches, ect...

Travaux en cours :

La commune de Ciron a prévu des travaux d'enfouissement de ses réseaux électriques, Télécom et Eclairage Public dans la traversée du bourg de CIRON.

Le réseau eau potable du Syndicat date de la fin des années cinquante et risque, à l'occasion des travaux d'enfouissement de subir des dégâts, le syndicat a décidé le renouvellement/renforcement du réseau et la réfection des branchements.

Il était souhaitable que l'ensemble des travaux puissent se faire simultanément ce qui n'est pas possible, d'une part différence d'activité technique et d'autre part entreprises intervenantes différentes

Les travaux du syndicat ont débuté en octobre ce que chacun a pu constater (engins de chantier, terrassement, feux de circulation) et devraient durer quatre mois environ.

Le coût est de :	296 272€HT
Maîtrise d'œuvre	17 195€
Travaux	279 077€

Le financement	Autofinancement	116 272€
	Emprunt	180 000€

Conscient de la gêne occasionnée le SIAEP Ciron-Oulches souhaiter malgré tout de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Tarifs à compter du 1^{er} janvier 2018 :

Tranche 1 Consommation	de 0 à 100m ³	le m ³ : 1.14 Euros
2	de 101 à 500m ³ ,	le m ³ : 0.70 Euros
3	de 501 à 1000m ³ ,	le m ³ : 0.65 Euros
4	au-delà de 1000m ³ ,	le m ³ : 0.59 Euros

⇒ *Le prix des forfaits location, à savoir*

Forfait location pour compteur de			
15mm :	71.40 Euros	40 mm :	131.60 Euros
20 mm :	89.25 Euros	80 mm :	165.25 Euros
30mm :	112.20 Euros	100 mm :	224.40 Euros

⇒ *installation branchement neuf*

Branchement, terrassement et toutes sujétions comprises pour une longueur de 7 mètres :

- avec compteur et regard traditionnel	: 735 euros HT
- avec compteur et regard type PARAGEL	: 890 euros HT

Au-delà d'une longueur de 7 mètres et pour tout branchement d'un compteur égal ou supérieur à 30 mm, un devis spécifique sera établi.

⇒ Remplacement des compteurs traditionnels hors d'usage (négligences, gel ou autre)

Compteur 15 mm	: 85 euros
Compteur de 20 mm	: 96.00 euros
Compteur de 30 mm	: 214.00 euros

IMPORTANT

Les factures d'eau expédiées par le Trésor Public sont à régler directement à celui-ci à l'adresse figurant sur les factures.

Certains abonnés font encore parvenir leur règlement directement à la mairie de CIRON, siège social du SIAEP.

Ceci n'est plus possible, sachant que ces règlements sont acheminés au Trésor public par nos soins ce dont nous ne sommes pas habilités ; ceci peut entraîner des retards d'encaissement et des lettres de rappel de la part de l'administration. Merci d'en tenir compte.

Le président
A Blanchard

LES M'ÉLODIES DE CIRON-OULCHES



Depuis la rentrée de Septembre les M'élodies ont eu un planning chargé.

Le 1^{er} Octobre nous étions à Château-Guillaume pour un concert dans la chapelle lors de la fête.

Le 7, animation pour le concours de pâtisseries à PRISSAC.

Le 15, c'était notre concert d'automne à l'église de RUFFEC.

Le 22, nous avons fait chanter les anciens de CIRON lors de leur repas annuel.

Le 29, concert au BLANC en faveur de la ligue contre le cancer.

En Novembre nous avons chanté aux monuments d'Oulches, Ciron et Ruffec.

Le 2 Décembre soirée Téléthon avec nos amis de l'Amicale Cironnaise dans une ambiance conviviale autour d'un bon repas.

Le 17 nous chanterons pour l'inauguration de la crèche à l'église de ROSNAY.

Les M'élodies de Ciron-Oulches vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs vœux de bonheur, joie et santé pour l'année 2018.

AMICALE CIRONNAISE

Les musiciens de l'amicale se sont retrouvés en nombre, comme tous les ans, pour la journée des Descends, le dimanche 10 juillet 2017 pour se remémorer les événements tragiques du 10 juillet 1944. Renforcée par des musiciens de Tournon St Martin et Martizay, la fanfare de l'Amicale Cironnaise composée de 25 musiciens, sous la pluie, a participé activement à cette journée de commémoration.

Le matin, recueillement sur les stèles de la commune de Lignac et le défilé dans la rue principale de Bélâbre jusqu'au monument aux morts ; en début d'après-midi, et pour terminer le monument des Descends à Ciron. En raison d'un orage violent, il n'y a pas eu de recueillement à la stèle du bois de Pailler.

Le vin d'honneur offert par la commune de Bélâbre prévu au plan d'eau a eu lieu à l'abri et a été quelque peu écourté en raison du mauvais temps.

Le 19 novembre 2017, l'amicale Cironnaise a fêté la Sainte Cécile à Ciron et ses 60 ans d'existence.

A 9 heures, les musiciens se sont retrouvés à l'église pour la messe où ils ont interprété quelques morceaux choisis.



Après avoir déposé une gerbe au monument aux morts, les musiciens se sont recueillis sur la tombe de Mr Joubert.

Un vin d'honneur et un buffet ont été servis à la salle des fêtes où 3 musiciens ont reçu des diplômes des mains de Mme PERROT, conseillère départementale:

Sylvain Mathé et Elie Barbillat pour les récompenser pour leur examen de fin d'année
et Mr Louis Carmona pour 41 années de présence au sein des harmonies de Tournon St Martin et Ciron.



Comité des Fêtes de CIRON

Avec l'année qui s'achève vient le moment de faire une petite rétrospective de nos activités.

Globalement cette année a été assez satisfaisante.

La randonnée de printemps comme évoquée lors de la parution de juillet a réuni un nombre de participants en forte augmentation par rapport aux années précédentes, ce qui est très encourageant.

La brocante de juillet bien que faible en nombre d'exposants s'est néanmoins déroulée sans problème.

Les andouillettes, saucisses et merguez frites ont connus un vif succès.



Cette manifestation a tendance à s'essouffler, usure, nombre important de brocante, date ?



Une réflexion s'impose pour tenter de la redynamiser.

Comme les années précédentes **la fête champêtre** du 29 juillet constituait le point d'orgue de nos activités.

Après un essai en 2016 d'une date proche du 14 juillet, nous sommes revenus cette année sur fin juillet pour cette manifestation, ce à quoi nous avons ajouté un changement de menu.

En effet depuis de nombreuses années celui-ci était basé sur le cochon grillé.

Cette année donc nous avons décidé de proposer comme plat principal l'entrecôte grillée à la plancha accompagnée des pommes de terre au four.

Il n'est pas exagéré de dire que ce fût un succès total, à tel point que nous avons été au regret de refuser entre 80 et 100 personnes.

Nous présentons nos excuses aux personnes qui se sont trouvées dans ce cas.



Le spectacle pyrotechnique tiré sur le stade de foot a rassemblé un nombre toujours aussi important de spectateurs et fût tout à fait à la hauteur de nos souhaits.

Bravo aux artificiers des feux de Loire qui tirent mais surtout confectionnent le feu en coordination avec les séquences musicales et s'attachent chaque année à nous proposer quelque chose de différent.

Enfin la soirée s'est poursuivie avec un bal populaire gratuit animé cette année par l'orchestre Quentin Laroche dans une très bonne ambiance.

Nous avons terminé la saison en participant avec les autres associations et la municipalité à l'organisation des manifestations au profit du **téléthon** 2017, avec une marche nocturne et collation à l'arrivée le vendredi 13 octobre qui a réuni 66 participants et la soirée du 2 décembre.

Merci à tous ceux qui nous ont accompagnés pendant cette saison et un très grand merci à ceux qui nous ont apportés leur aide.

Calendrier prévisionnel 2018 : -

Dimanche 22 avril	Randonnée
Dimanche 1er juillet	Brocante
Samedi 28 juillet	Fête champêtre

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Tous nos vœux pour 2018

Association des parents d'élèves et amis des écoles de Ciron et Oulches

L'assemblée générale de l'association a eu lieu Le 7 septembre 2017, et a occasionné certains changements.

Le bureau se compose maintenant de : Moreau Anthony, Présidente
Guérin Maria, Secrétaire
Moreau Marilyne, Trésorière

Les membres sont : Sonia Babaud, Anne-Cécile Beaudeson, Emilie Cayet, Marine Moreau, Angélique Beaujean et Angélique Barbillat.

Les adhérents sont : Bénédicte Rodier, Amélie Genêt, Aurélie Brethon, Sophie Genêt, Sarah Bréjaud, Emilie Dubois et Karine Soulas.

Quelques rappels des manifestations passées :

- ❖ Le loto du 14 octobre, à la salle des fêtes de Ciron, s'est déroulé dans une bonne ambiance et fut une bonne réussite.
- ❖ Une séance photos de classe puis individuelle ou familiale a été effectuée le 20 octobre dans les salles de classe et à la salle des fêtes de Oulches.
- ❖ Halloween tombant pendant les vacances scolaires, une distribution de citrouilles sur réservation a été organisée le 28 octobre 2017, à la salle des fêtes d'Oulches.
- ❖ Pour le téléthon, nous avons vendu des sacs cabas avec des dessins réalisés par les enfants.
- ❖ Le 15 décembre les enfants ont pu admirer un spectacle de magie et ont accueilli le Père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux et de chocolats.

Quelques manifestations à venir en 2018 :

- ❖ Le carnaval et son bal masqué, le 24 février.
- ❖ La soirée à thème le 7 avril.
- ❖ Le loto des Ecoles le 13 octobre.
- ❖ Le spectacle de Noël le 14 décembre.
- ❖ Et plein d'autres manifestations et projets à définir comme la Kermesse, le voyage scolaire de fin d'année où encore le financement des cours de piscine.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé à nos activités.

En attendant de vous revoir, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'équipe de l'APE





Amicale **B**ouliste **C**ironnaise

Cette année, la clémence du temps nous a permis de jouer jusqu'à la fin octobre ce qui a ravi nos adhérents, ainsi que des boulistes hors club.

Comme je l'avais déjà indiqué, notre amicale a pris une certaine notoriété dans notre région, puisque des boulistes de BELABRE, du BLANC, de MEZIERES en BRENNE, de RUFFEC, et de ST GAULTIER, se sont joints à nous lors de nos entrainements du mardi et vendredi soir. La plupart d'entre nous eux ont pris une carte de notre association.

Je pense que c'est de bon augure pour l'avenir de celle-ci.

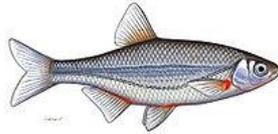
Une réunion de bureau aura lieu le samedi 06 janvier 2018 à 11 heures à LA CALECHE à CIRON.

L'AMICALE souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

**Le Président
Georges PICHON**



L'ABLETTE DE SCOURY



Les cartes de pêche 2018 désormais délivrés uniquement sur internet peuvent être prises à la mairie de CIRON auprès de Caroline.

Il est également possible de les éditer soi-même à domicile sur le site :

www.cartedepeche.fr

Ne pas oublier de préciser le nom de l'AAPPMA sur la ligne prévue à cet effet :
L'ABLETTE DE SCOURY

Joyeuses fêtes de fin d'année

Bonne et heureuse année 2018

Club de bridge de Ciron

Le club de bridge de Ciron a été créé en 2003.

De nombreux joueurs se sont succédé depuis cette date, ceci grâce à Madame Christiane Paulin, professeur infatigable de Ciron.

Actuellement, une quinzaine de joueurs se réunissent deux fois par semaine, le mardi et le vendredi soir pour des parties libres.

Merci à nos amis Blancois qui assurent la validité de nos tournois et à tous nos amis des communes environnantes : Argenton, Bêlâbre, Le Blanc, Ingrandes, Mérygnay, Ruffec, Saint Gaultier etc... qui viennent régulièrement ou ponctuellement nous rejoindre, pour partager des soirées amicales et conviviales.

Deux tournois homologués ont lieu chaque année, le premier en juillet, suivi d'un dîner et le deuxième en décembre dans le cadre du téléthon. Cette année 280€ euros ont pu être récoltés et reversés intégralement, grâce au club.



Un nouveau cours gratuit va être mis en place au mois de janvier à Ciron. Ce jeu passionnant, est accessible à tous, jeunes et seniors. Il permet de développer et d'entretenir sa mémoire.

Une table de bridge se compose de quatre personnes, deux équipes de deux personnes.

Pour démarrer cette nouvelle session, 5 à 6 joueurs sont souhaités

Les personnes intéressées pourront obtenir des renseignements auprès de la mairie, de Madame Christiane Paulin (professeur) ou de Monsieur René Pérot.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous vous attendons en toute simplicité.

Contact : secrétariat de la mairie 02 54 37 95 92, Madame Christiane Paulin 02 54 39 24 53,
Madame Joelle Brisson 02 54 37 22 52, Monsieur René Pérot 02 54 37 96 66

Bonne année à toutes et tous

La Présidente



U.S. CIRON

En Septembre, nos joueurs ont repris la compétition en Départemental 4 Poule D. A ce jour, l'équipe est classée à la huitième place de son groupe. La première partie du championnat s'est terminée dimanche 17 décembre avec une victoire contre Tilly.

RÉSULTATS		AGENDA	<u>CLASSEMENT</u>	CALENDRIER								
Pl	Equipe		Pts	Jo	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	TENDU AS		27	11	8	3	0	0	46	11	0	35
2	CHATX SPARTAK		25	9	8	1	0	0	64	13	0	51
3	PONT CHRETIEN 2		22	10	7	1	2	0	24	12	0	12
4	US PECHEREAU LE 2		20	11	6	2	3	0	21	9	0	12
5	POULIGNY ST P 2		19	11	6	1	4	0	26	29	0	-3
6	E. RUFFEC		16	11	4	4	3	0	24	20	0	4
7	ST MARCEL ASC		15	10	5	1	4	0	28	17	1	11
8	CIRON US		13	11	4	1	6	0	14	20	0	-6
9	ST GAU-THENAY 3		10	11	3	1	7	0	18	47	0	-29
10	DOUADIC FC		7	11	3	0	6	2	20	40	0	-20
11	F.C.M.O. 3		4	11	1	1	9	0	14	50	0	-36
12	TILLY US		2	11	0	2	9	0	12	43	0	-31



Nous avons un effectif de 22 joueurs et 5 dirigeants, dirigeantes. Les nouveaux arrivés sont : CANNEAUX Grégory, NOGRETTE Benjamin, NOGRETTE Tom, PALLOT Patrick, QUEMENER Frank, SAVALLE Morgan et TESTE Théo.

La 2ème phase du championnat reprendra le 21 Janvier 2018.

Le calendrier est le suivant :

- | | |
|---------------------------------|----------------------------------|
| - Le 21/01 Ciron - Ruffec | - Le 25/03 Douadic - Ciron |
| - Le 04/02 Tendu - Ciron | - Le 08/04 Ciron – St Marcel |
| - Le 18/02 Ciron – FCMO3 | - Le 14/04 Pont Chrétien - Ciron |
| - Le 24/02 St Gaultier - Ciron | - Le 29/04 Ciron - Spartak |
| - Le 18/03 Ciron – Le Pêchereau | - Le 13/05 Tilly – Ciron |
| | -Le 27/05 Ciron – Pouligny |

s/Pierre

- Dates de nos manifestations
 - Soirée moules frites Samedi 17 Mars
 - Barbecue Samedi 26 Mai



Le club vous souhaite un joyeux Noël et une



FAMILLES RURALES LOISIRS VAL DE CREUSE

Depuis le mois de juin, la saison estivale et les vacances ont permis de s'évader seul, en famille ou en groupe. Le mois de septembre est arrivé avec la réflexion unanime « que çà a vite passé ».

Pour l'Association Familles Rurales Loisirs du Val de Creuse, les activités ont repris rapidement et ce sont toutes remises à fonctionner :

Gymnastique ; zumba, le Branle des Etangs, petites et grandes marches ; club « joie de vivre » ; et le théâtre qui rencontre un franc succès.

SOIREE POT AU FEU

L'association a organisée la soirée « Pot au feu » qui a fait le plein de convives et a été très appréciée par la grande majorité des participants.

L'animation a quelque peu manqué entre chaque plat, mais le thème « décoration de la Brenne » a énormément plus.

Merci à tous nos bénévoles pour leurs imaginations, et implications.



En conclusion, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, le samedi 24 novembre 2018, toujours dans la bonne humeur et vous remercions déjà de votre aimable participation.

Je vais pour le moment laisser la place aux activités de l'association, et pour ma part, je vous retrouverais en conclusion de l'article Familles Rurales Loisirs Val de Creuse.

Gérard JEANNEAU

GYMNASTIQUE



Les ateliers de gymnastiques vont bien et ne demandent qu'à s'agrandir.

Cette activité est destinée aux personnes désireuses du maintien et remise en forme de leur corps, elle apporte beaucoup de rythmes, du cardio, de l'équilibre et permet un travail musculaire complet.

Les activités de gymnastique sont dispensées lors de trois séances hebdomadaires. Nous évoluons dans une ambiance vivifiante et fort sympathique.

Nous aimerions accueillir de nouveaux adhérents(es) auxquelles nous réservons un accueil chaleureux. Venez nous y rejoindre.

Joyeuses fêtes à toutes et tous.

Marie Hélène JEANNEAU

Cours de Zumba.

Comme l'an passé nous accueillons 45 personnes tous les mercredi soir de 19h30 à 21h00 pour pratiquer la zumba avec Marie.



Une démonstration a été présentée lors du téléthon (photo ci-dessous).



Nous envisageons une soirée **ZUMBA PARTY** déguisée :

Le **samedi 10 février 2018** ouvert à tous.

Katia AUCOUTURIER et Christel MOREAU

Le Branle des Etangs continue à faire vivre notre patrimoine régional :



En juillet, nous avons animé la fête de la batteuse à l'étang de la Rochechevreux.

Un temps maussade mais de la joie et de la musique autour de l'étang. La batteuse avait rassemblé des gens heureux de revoir ou découvrir une activité maintenant perdue.

Juillet, c'est aussi la rencontre avec Manu Blanchet pour participer au tournage d'un de ses DVD., ce qui nous a permis de programmer notre 1er thé dansant



Après la pause estivale :

En septembre : forum des associations au Blanc.

Septembre fut aussi pour nous l'occasion de pérenniser un partenariat avec le groupe de danseurs : La Sabotée des Grands Prés de Prissac. (Familles Rurales eux aussi !)

En octobre : bal folk et animation à la maison de retraite de Concremiers

En novembre : après-midi récréative à la salle des fêtes du Blanc, organisée par Solidago au profit de l'épicerie solidaire.

En décembre : après-midi festif avec Familles Rurales de Martizay.

En février 2018 :

Le samedi 3 : bal folk

Le mardi 6 : thé dansant avec Manu Blanchet

Le Branle des Etangs

vous propose son

THÉ DANSANT

avec

MANU BLANCHET



Mardi 6 Février 2018

de 14h30 à 19h

**Salle des fêtes de
Ciron (36)**

Entrée : 9 €

Pâtisserie et boisson offertes

Tel : 06.84.28.39.21.

I.P.N.S.

Si vous voulez danser avec nous ou tout simplement passer nous voir, vous serez les bienvenus à 20h, salle des associations de Ruffec (les semaines impaires)

Monique Gomez

Club de randonnées CIRON OULCHES RUFFEC

Ce sont les chemins autour de Oulches, Ciron, Scoury, Romefort, Luzeret, Saint-Civran, Thenay, ... qui ont accueilli nos randonneuses et randonneurs pour :



- des marches de 3/6 km les lundis
- des marches de 8/10 km les mardis, marches qui se terminent par de sympathiques collations.



C'est aussi des moments de convivialité :

Ainsi avons-nous fêté les 80 ans de Paulette et Pierre, marcheuse et marcheur toujours alertent



Nous avons déjà plein de projets de belles randonnées pour les mois à venir.

En prévision : après une marche sur les chemins de la Brenne, une dégustation de crêpes à la Maison du Parc, une journée découverte avec les conjoint(e)s, une marche nocturne suivie de la soupe à l'oignon, et la sortie annuelle pique-nique.

ELIANE BRETECHER

Club Joie de Vivre

Le club se réunit le jeudi après-midi tous les 15 jours. A toutes celles et ceux qui aiment les jeux de sociétés, nous vous accueillerons avec plaisir pour partager un moment de détente et de convivialité.



Jean-Pierre TARTARIN

LA TROUPE DES TROIS VALLEES

Après 10 représentations, la troupe a fini sa tournée à PRISSAC le 17 Décembre. 653 personnes sont venues assister à nos représentations.



Les publics présents ont bien rigolé en regardant cette pièce FEU MOI-MEME DE Pipo GUILLET, qui traite d'un quiproquo nait suite à la parution d'un article dans le journal, et dont l'épouse se sert pour connaître la vérité des sentiments de la famille, des amis, des voisins vis-à-vis de son époux.

Certaines situations cocasses et marantes ont lieu tout au cours de la pièce.

La tournée est donc finie. Enfin presque, car lors de notre représentation à OULCHES, nous avons été invités par l'association des commerçants de Châteauroux, pour donner une représentation **le Vendredi 19 Janvier 2018, à 20H30, salle Edith PIAF.**

Alors, pour celles et ceux qui ne nous ont pas vus, vous pouvez vous rattraper sur cette date, n'hésitez pas à venir.

Pour l'an prochain, nous débuterons notre nouvelle saison par RUFFEC le CHÂTEAU le 22 Septembre. Concernant CIRON la date programmée est le 20 Octobre.

Nous vous informerons de l'ensemble de la tournée lors de la parution de la LANTERNE de Juin 2018.

Mais dès à présent vous pouvez déjà nous réserver une de ces deux dates.

La Troupe des Trois Vallées et moi-même vous souhaitons de très BONNE FÊTES





Julien DELZOR

Me revoilà, pour terminer l'intervention écrite de l'association, ce qui va me permettre de vous donner diverses informations, telle que :

Le 2 décembre 2017, l'Association a participé au Téléthon à Ciron par :

Une marche, des jeux de société, crêpes et vin chaud.

Le groupe « Zumba » a animé une partie de cette journée par une jolie démonstration de leur talent.

A Ruffec le Château, la troupe des 3 Vallées a remis, à cette municipalité, une partie de leur recette en faveur du Téléthon.

Et aussi que notre Assemblée générale est prévue le vendredi 2 février 2018, à 18H00, Salle des Associations à RUFFEC le CHATEAU.

Et pour finir, le plus important :

BONNES ET HEUREUSES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Joyeux Noël en famille et heureuse année 2018,

Santé et bonheur sont les vœux que Familles Rurales vous adressent à toutes et tous.

Le Président, Monsieur Gérard Jeanneau

Nous joignons ci- après un petit mot de la part de la bibliothèque d'OULCHES, et après c'est terminé.....pour nous..... Bonne Fêtes.



Culture et Lecture InterCommunale (CLIC)

« La lecture d'un roman jette sur la vie une lumière » (Aragon)

La **bibliothèque de Oulches** est un maillon du réseau de Culture et Lecture Intercommunale CLIC qui, avec l'arrivée de la médiathèque de Prissac, regroupe 14 bibliothèques.

Les lectrices et lecteurs peuvent indifféremment emprunter ou rendre les livres dans une de ces bibliothèques.

Ainsi, c'est plus de 80 000 documents qui sont disponibles via le catalogue CLIC (www.mediathequesdelabrenne.fr).



Mais les livres sont aussi renouvelés régulièrement en lien avec la BDI (bibliothèque Départementale de l'Indre) et les lectrices et lecteurs peuvent demander des ouvrages sur le portail de la BDI (www.biblio36.fr). Dès leurs disponibilités, ceux-ci sont apportés à notre bibliothèque via des navettes (tous les 15 jours).

En février ou mars (la date n'est pas encore connue), nous aurons le plaisir d'accueillir une des « mille lectures d'hiver », une invitation à entendre et partager la littérature d'aujourd'hui. Initié et financé par la Région Centre-Val de Loire, « mille lectures d'hiver » est mis en œuvre par Ciclic.

Grace à des bénévoles, votre bibliothèque de Oulches est ouverte les jeudis de 16h45 à 18h15.



ARTISANS
COMMERÇANTS
PROFESSIONS
LIBÉRALES
AGRICULTEURS

Initiative brenne

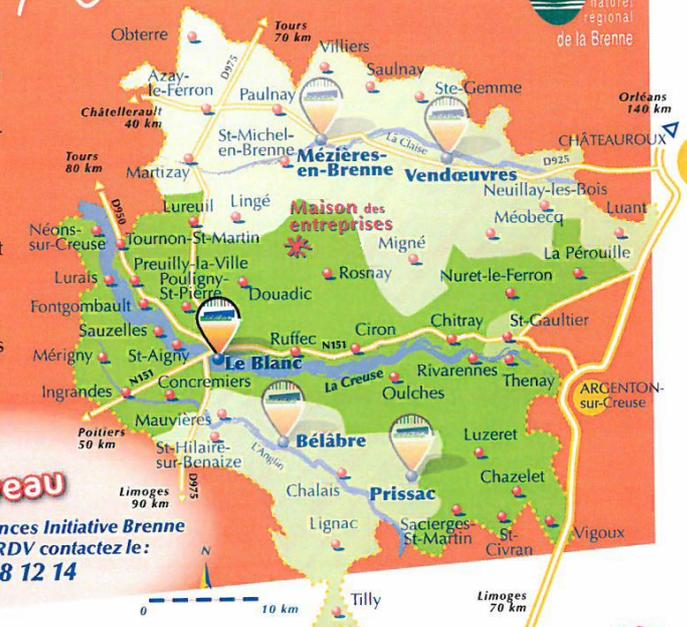
Un réseau. Un esprit

Passer de l'idée au projet!

Initiative Brenne:

- * Vous apporte son expertise pour le montage et le suivi de votre dossier.
- * Vous aide à financer votre projet prêts d'honneur de 1500 € à 15 000 €:
 - Création ou Reprise
 - Croissance (développement de l'activité)
 - Développement Durable (améliorer l'impact environnemental et social des activités)
- * Vous facilite l'obtention d'un prêt bancaire.
- * Vous accompagne pendant les premières années: suivi et parrainage.

Les 51 communes du Parc.



Édition 2018

Communauté de Communes
Brenne - Val de Creuse



Nouveau

Permanences Initiative Brenne
pour un RDV contactez le:
02 54 28 12 14

Des entreprises soutenues et financées par Initiative Brenne



Claire et Danie GATEAULT
DU FIL AUX FLEURS
Fleuriste créateur création
objets artisanaux
LE BLANC

☎ 02 18 01 09 86
www.dufilauxfleurs-980.websself.net
📅 Mardi au samedi: 9h-19h. Lundi



Véronique LOBRY
LE CENDRILLE
Brasserie - tabac
chambres d'hôtes
ROSNAY

☎ 02 54 38 58 73
veronique.lobry2@wanadoo.fr
📍 le.cendrille



Marie-Rose NEAU
AMBULANCES BLANCOISES
ET DU CYGNE, POMPES
FUNÈBRES BLANCOISES
LE BLANC

☎ 02 54 37 00 26
Accueil café, thé ou jus de



Franck GERME
LA VALSE DES PRAIRIES
Boucherie-charcuterie-
volaille-rotisserie
TOURNON-SAINT-MARTIN

☎ 02 54 37 16 78
@ la-vaalse-des-prairies@orange.fr
📍 la valse des prairies
📅 Mardi à vendredi 7h30-12h30
15h-19h30, lundi & dimanche
7h30-12h30, samedi 7h30-





MÉZIÈRES-EN-BRENNE
Tél. 02 54 38 59 46

Offre à tout bénéficiaire d'un prêt d'honneur Initiative Brenne, 5 jours d'accès* à :

- Espace de coworking/télétravail
- Bureaux privés
- Connexion internet Très Haut Débit
- Imprimante 3D
- Programme d'animations
- Ouvert 7J/7 - 24H/24

*Forfait IDEES - 5 jours consécutifs d'une valeur de 35 € offert pour toute entreprise créée/reprise entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 août 2019 et accompagnée par INITIATIVE BRENNÉ. A utiliser dans les 12 mois suivant la date de création/reprise de l'entreprise. A utiliser pour vous-même ou pour offrir (travailleurs indépendants, salariés, étudiants). Non fractionnable, non cumulable, non remboursable. 1^{er} utilisation sur réservation.

Jérôme GUENAND
Plomberie, chauffage
LE BLANC

☎ 06 70 96 99 33
✉ jerome.plomberie36@gmail.com

'BOSSE DSP
Le spécialiste du débousselage
04 60 26 60

Travaux peinture
Tapisseries / tissus / cuirs
Optiques de phares
Accessoires techniques
Nettoyage des voitures

Alexandre LE NET
CAR'A'BOSSE DSP
Débousselage sans peinture,
rénovation optiques, selleries,
nettoyage véhicules
LE BLANC

☎ 06 24 60 26 60
Débousseler plutôt que remplacer

Emmeline BERROYER
CHEVREURIE DE BEAUREGARD
Élevage caprin, lait et fromage
AOP Pouligny St-Pierre
LE BLANC

Pierre-Adrien ARDIBUS
GAEC DES JAUNELLES
Production lait AOP Pouligny
et broutards Limousins
RUFFEC

Aurélien DUVALLO
BRENNE BÂTI CONFORT
Plâtrerie, isolation, menuiserie,
petite maçonnerie, déco
intérieure (peinture...)
ROSNAVY

☎ 06 45 49 33 20
☎ Lundi au vendredi 8h-19h30
samedi 8h-12h
*Qualifié Fec bat,
qualification RGE en cours.*

Cyril COSNIER
ATELIERS DU BREUIL
Fourniture et taille de pierre
neuf ou rénovation
SAINT-AIGNY

☎ 07 88 45 42 04
☎ 02 54 37 25 31
www.ateliers-du-breuil.com
✉ Ateliers du breuil
Pierres issues du bassin du Poitou.

Augmentez les chances de succès de votre entreprise



Le taux de réussite financés et accompagnés par une plateforme Initiative est de 90% en 2016.

Vous souhaitez créer, reprendre ou développer une entreprise en Brenne ?

Initiative Brenne et les chambres de Métiers et de Commerce vous proposent un accueil personnalisé, en toute confidentialité à la Maison du Parc.

N'hésitez pas, contactez-les !

Nos partenaires

Entreprises et organismes



Banques



Cabinets comptables

CER France Indre
GEC, Jean-Michel Géron
Groupe COGEP, Thierry Terrassier
ACERP, Pascal Roy
Jean-Claude Maurel
FIDUCIAL, Sandrine Léostic



COMMUNES PARTENAIRES : Azay-le-Ferron, Belabre, Chalais, Chitray, Ciron, Concremiers, Douadic, Fontgombault, Ingrandes, La Perouille, Le Blanc, Lignac, Lingé, Luant, Lureuil, Luzeret, Martizay, Méobecq, Mérigny, Mézières-en-Brenne, Migné, Néons-sur-Creuse, Neuilly-les-Bois, Nuret-le-Ferron, Obterre, Oulches, Paulnay, Pouligny-St-Pierre, Preuilly-la-Ville, Rivarennes, Rosnay, Ruffec-le-Château, Sacierges-St-Martin, Saint-Aigny, Saint-Civran, Sainte-Gemme, Saint-Gaultier, Saint-Michel-en-Brenne, Saulnay, Sauzelles, Thenay, Tournon-St-Martin, Vendœuvres, Vigoux, Villiers.

Contact

Initiative Brenne
Maison des entreprises
Le Bouchet - 36300 ROSNAVY
☎ 02 54 28 12 14
✉ contact@initiative-brenne.fr
www.initiative-brenne.fr



036000576

CIRON OULCHES

Recommandations sanitaires

- Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.
- Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé
- A dose modérée, le fluor est bénéfique pour la santé. La teneur étant inférieure à 0,5 mg/l, un apport complémentaire en fluor peut être recommandé pour la prévention de la carie dentaire après avis médical.
- Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- Si la saveur ou la couleur de l'eau change, signalez-le à votre distributeur d'eau.



Quelle eau buvez-vous ?



Ressources – origines de l'eau

L'eau provient du forage de Scoury à CIRON. L'eau subit un simple traitement de désinfection avant mise en distribution.

Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les communes de CIRON et OULCHES.

Contrôle sanitaire réglementaire

L'ARS Centre-Val de Loire est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Ce contrôle est assuré régulièrement au niveau des ressources, de la production et de la distribution. La fréquence de ce contrôle dépend de la population desservie et des volumes d'eau produits.

Ainsi, en 2016, 12 prélèvements ont été réalisés sur le réseau et en production donnant lieu à diverses analyses (pouvant comporter jusqu'à 730 paramètres). Chaque analyse est interprétée en référence aux valeurs réglementaires définies en application du Code de la santé publique.

Les résultats de ces analyses peuvent être consultés en mairie ou sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Principaux résultats d'analyses

Paramètre	Norme	Taux de conformité	Commentaires
Bactériologie	Absence de germe tests indicateurs de contamination fécale	100 %	Eau de bonne qualité bactériologique

Paramètre	Seuil réglementaire	Teneur moyenne	Teneur maximale	Commentaires
Dureté	-	25,5 °f	26,3 °f	Eau moyennement dure
Nitrates	50 mg/l	19,4 mg/L	23,5 mg/L	Eau conforme en nitrates
Pesticide prédominant	0,1 µg/l	0,020 µg/l Anthraquinone (pesticide)	0,020 µg/l Anthraquinone (pesticide)	Nombre de molécules recherchées : 561. Eau conforme en pesticides
Fluor	1,5 mg/l	0,05 mg/L	0,05 mg/L	Eau faiblement fluorée
Fer	200 µg/l	30 µg/l	47 µg/l	Eau conforme en fer
Arsenic	10 µg/l	Inférieur au seuil de détection	Inférieur au seuil de détection	Eau conforme en arsenic
Sélénium	10 µg/l	Inférieur au seuil de détection	Inférieur au seuil de détection	Eau conforme en sélénium

Conclusion sanitaire globale

En 2016, l'eau distribuée était conforme aux valeurs limites réglementaires.

001020304050607080910111213141516171819202122232425262728293031

Janvier :

Samedi 20 Vœux du Conseil Municipal salle des fêtes

Février :

Samedi 03 Bal Folk Branle des Etangs salle des fêtes

Mardi 06 Thé dansant FR Activités Loisirs salle des fêtes

Samedi 10 Zumba party Déguisée salle des fêtes

Mars

Samedi 17 Diner dansant US Ciron salle des fêtes

Avril

Samedi 07 Soirée dansante APE Ciron-Oulches salle des fêtes

Dimanche 22 Randonnée pédestre Comité des Fêtes

Mai

Mardi 08 mai Cérémonie commémorative armistice Monument aux Morts

Samedi 26 Méchoui US Ciron stade

Juin

Samedi 16 Concours nocturne de pétanque Place de la gare

Juillet

Dimanche 01 Brocante Comité des Fêtes Place de la gare

Samedi 07 Concours pétanque Amicale Bouliste Place de la gare

Dimanche 08 Cérémonie commémorative 10 juillet 1944 Les Descends

Samedi 14 Cérémonie commémorative Monument aux Morts

Samedi 28 Fête champêtre Comité des Fêtes

Août

Dimanche 12 Concours pétanque Amicale Bouliste Place de la gare

NOVEMBRE

Septembre

Dimanche 2	Concours pétanque	Amicale Bouliste	Place de la gare
Vendredi 21	Loto	US Ciron	salle des fêtes

Octobre

Samedi 06	Bal Folk	Branle des Etangs	salle des fêtes
Vendredi 12	Marche semi Nocturne au profit du Téléthon		
Samedi 13	Loto	APE Ciron Oulches	salle des fêtes
Samedi 21	Théâtre	Club Théâtre	salle des fêtes

Novembre

Jeudi 01	Loto Donneurs de Sang Ciron-Oulches		salle des fêtes
Jeudi 08			
au mardi 13	Exposition sur la guerre 14/18		salle des fêtes
Dimanche 18	Sainte Cécile		salle des fêtes
Samedi 24	Pot au feu	FR activités loisirs	salle des fêtes

Décembre

Samedi 1	Téléthon		salle des fêtes
Dimanche 9	repas des Anciens		salle des fêtes



UN AN DE PÊCHE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN UN SEUL ET SEUL MOYEN
GÉNÉRATION PÊCHE
UN AN DE PÊCHE ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN UN SEUL ET SEUL MOYEN

Dès **le 15 décembre**,
je prends

ma carte de pêche 2018

sur
cartedepeche.fr

(de chez vous ou chez votre distributeur habituel)

GRAND JEU

Du 15 décembre 2017 au 31 janvier 2018,
jouez et gagnez des lots sur www.cartedepeche.fr/grandjeu

Toute personne exerçant la pêche en eau libre doit justifier de son adhésion à une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique.

